

Consultable sur Internet à l'adresse ci-dessous

Site internet de la commune : [www.plouguin.fr](http://www.plouguin.fr) - Courriel : [mairie@plouguin.fr](mailto:mairie@plouguin.fr)  
Plouguin également sur [facebook](https://www.facebook.com/plouguin) - Tél. : 02.98.89.23.06 - Fax : 02.98.89.20.94

**Taxi Plouguin** : Le Marhollec Isabelle 06.82.13.98.64  
**Correspondant de presse** :  
Télégramme : J.Y. Tournellec 06.63.24.11.10 –  
[jeanyvestournellec@bbox.fr](mailto:jeanyvestournellec@bbox.fr). Ouest France : Agnès  
Gondar 06.63.69.54.31 – [agnesof@bbox.fr](mailto:agnesof@bbox.fr)  
**M. Prietz, conciliateur de Justice**, sur RDV au  
02.98.48.10.48.  
**Cabinet médical** : 06.66.16.40.86.

**Cabinet infirmier** : 02.98.89.25.98  
**Véronique Prémel, infirmière libérale** : 02.29.02.66.50.  
**Pharmacie de garde** : Appelez le 32 37 et laissez-vous guider.  
Vous obtiendrez la ou les pharmacie(s) de garde la ou les plus  
proche(s) de votre domicile. Cette information est également  
affichée à la porte de la pharmacie de Plouguin.  
**Médecin de garde** : En cas d'urgence appeler le 15  
**Ambulance de garde** : 02.98.32.60.60 – 02.98.32.68.06

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES**



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se moucher dans  
un mouchoir à usage  
unique



Eviter  
de se toucher  
le visage



Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres



Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



En complément  
de ces gestes, porter un  
masque quand la distance  
d'un mètre ne peut pas  
être respectée

**Piégeage des frelons asiatiques**

C'est le moment de ressortir vos pièges !  
La campagne de piégeage des fondatrices  
s'étale du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> juin. C'est le seul  
moyen de limiter la propagation du frelon asiatique faute de  
pouvoir l'éradiquer.  
Pour plus d'informations, contacter la mairie.



comprise entre 1 et 2 m, ils devront être plantables et ne  
comporter ni objet dangereux ni publicité.

Pour valider votre participation, faites nous parvenir une photo  
de votre épouvantail avec le nom que vous lui aurez choisi et  
vos coordonnées par mail : [concoursplouguin@gmail.com](mailto:concoursplouguin@gmail.com)  
Vous pourrez alors l'exposer chez vous pour qu'il soit visible  
(quand cela est possible).

**Article 3 : Critères**

Les épouvantails seront jugés selon plusieurs critères tels que  
leur originalité, leur esthétique, le choix de leur nom ou encore  
leur aspect écologique dans le choix des matériaux.

**Article 4 : Jury**

Les épouvantails seront tous exposés dans un lieu qui reste à  
définir, le samedi 5 juin 2021, et seront alors jugés.  
Un jury composé de Plouguinois et d'élus désignera alors les  
lauréats.

**Article 5 : Prix**

Les lauréats des 4 épouvantails gagnants recevront un bon  
d'achat à utiliser dans les commerces plouguinois.

1<sup>er</sup> prix : 100€ en bon d'achat

2<sup>ème</sup> prix : 50€ en bon d'achat

3<sup>ème</sup> prix : 30€ en bon d'achat

4<sup>ème</sup> prix : 20€ en bon d'achat

**Article 6 : Propriété**

Les concurrents acceptent de prêter leur épouvantail afin qu'il  
soit exposé sur la commune. Les organisateurs déclinent toute  
responsabilité en cas de vol ou de dégradation des  
épouvantails.

**Article 7 : Droit à l'image**

Le fait de participer au concours implique l'autorisation donnée  
aux organisateurs d'utiliser les photos gratuitement et à leur  
volonté, dans des documents audiovisuels, graphiques et  
outils de communication.

**Les concurrents acceptent le présent règlement.**



L'entretien des terrains de foot a été réalisé par l'entreprise  
Sparfel. **L'accès aux pelouses de deux terrains est interdit  
jusqu'à nouvel ordre.**

**Règlement concours d'épouvantails**



**Article 1 : Organisateur**

La commune de Plouguin organise le  
**concours du « plus bel épouvantail »,  
du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2021.**

Ce concours est ouvert à tous les  
plouguinois à raison d'un épouvantail par  
famille.

La participation est gratuite.

**Article 2 : Participation**

Les épouvantails auront une taille



## BRAD'BOUTIQUE

4, rue Ernestine de Grisollès à Plouguin

Ouverture le mercredi 14 avril de 15h à 17h45

Vous y trouverez des vêtements, de toutes les tailles, de quoi habiller les petits et les grands !

Les gestes barrières : respecter la distance, le port du masque obligatoire et le lavage des mains (essayage impossible pour le moment).

Prochaines ouvertures : samedis 17 et 24 avril de 9h à 12h.

### Horaires des messes :

Samedi 10 avril à 17h30 à Lampaul-Ploudalmézeau et à Milizac. Dimanche 11 avril à 10h30 à Ploudalmézeau et à Saint-Renan.

Dans le respect des gestes barrières : distanciation physique, port du masque obligatoire dès 6 ans.



## EMPLOI – FORMATION



Des offres d'emploi sont disponibles sur le territoire des Abers.

Consultez-les en ligne :

<https://www.pays-des-abers.fr/maison-de-l-emploi-de-la-communaute-de-communes-du-pays-des-abers.html>

## PETITES ANNONCES

Vends poêle à bois Godin avec tuyau noir diamètre 150 pour bûches 50 cm, et conduit Poujolat inox Galva diamètre 230 mn. Contact : 06.83.62.97.69.

## ANNONCES COMMERCIALES

Savel Ptit Duc, producteur Local de Volailles de qualité à Lannilis depuis 1968, vous propose la vente directe usine de poulet jaune, coquelet, pintade, entier ou découpé, à l'unité ou au colis. Commande eshop : [magasin-usine@savel.fr](mailto:magasin-usine@savel.fr) ou 0298040105. Demandez notre liste des produits disponibles.

# PAYS DES ABERS

## OUVERTURE

# d'un centre de VACCINATION



## Centre de Gorrékéar LANNILIS

### Pour qui ?

- Les habitants du PAYS DES ABERS

- De plus de 75 ans (nés avant le 01/01/1947)



**1<sup>ÈRE</sup> DOSE DE VACCIN\* :**  
les 15, 16, 22 et 23 avril 2021  
**2<sup>ÈME</sup> DOSE DE VACCIN\* :**  
les 11, 12, 20 et 21 mai 2021.

## Vous êtes intéressés ?

Prenez rendez-vous au

# 02 22 90 00 65

A partir du jeudi 8 avril et jusqu'au 23 avril (8h30/15h30).

\*Un justificatif sera demandé lors de la vaccination (âge et domiciliation)

\* Vaccin Pfizer